

République française

Liberté, égalité, fraternité

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer

Canton de Desvres



Délibération n°16-2025-04-11

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi onze avril à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués le vendredi vingt-huit mars, se sont réunis à la salle Magnolia, sous la présidence de Monsieur Claude PRUDHOMME.

Etaient présents : Claude PRUDHOMME, Marylise THILLIEZ, Chantal TERNISIEN, Aimé HERDUIN, Anita THOMAS, Michel PECHINOT, Laurence NOEL, Christian PENIGUEL, Sébastien DUFOSSE

Etaient excusés : Christophe DOUCHAIN
Thérèse DUWEZ

Secrétaire de séance : Thierry PETITPREZ, directeur du CIAS

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	9
Excusés avec pouvoir à un membre	0
Excusés	2
Absents	0
Nombre de votes	9

Délibération n°16-2025-04-11

Objet : vote du budget primitif 2025

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant que le budget primitif 2025 sera voté par nature et par chapitre globalisé,

Considérant qu'au regard de la nomenclature M57, le calcul de l'amortissement pour chaque catégorie d'immobilisation est désormais au prorata temporis,

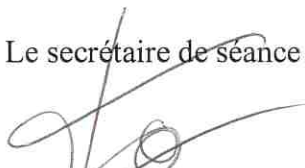
Considérant que la nomenclature permet la mise en place de la fongibilité des crédits (hors les dépenses de personnel) permettant les mouvements de crédits de chapitre à chapitre et ce dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,

Considérant le budget primitif 2025 en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes,

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2025.

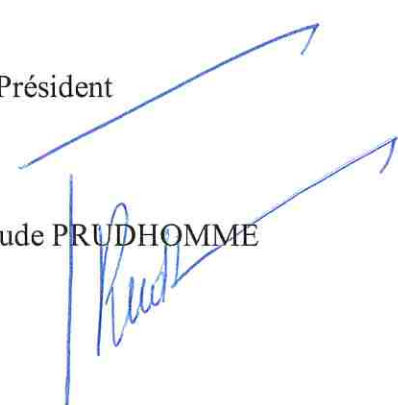
Fait et délibéré à Desvres, le 11 avril 2025

Le secrétaire de séance



Thierry PETITPREZ

Le Président



Claude PRUDHOMME